

Le devenir en mars 2003 des diplômés Bac+3 à Bac+8 ayant quitté l'USTL en 2000

- Diplômés Licence, Maîtrise, Maîtrise IUP, MST, DESS, Magistère, DEA, Doctorat -

Editorial

L'enquête de l'OFIP permet de décrire les parcours de formation et l'insertion professionnelle des diplômés sortis de l'USTL à l'aube du passage de notre université à la nouvelle organisation des formations, dans laquelle trois niveaux d'études vont être privilégiés : le niveau Bac+3 (Licence), le niveau Bac+5 (Master) et le niveau Bac+8 (Doctorat).

Les résultats présentés montrent que dès l'année 2000 les diplômés de l'USTL s'orientaient prioritairement vers le niveau "Master" qui à l'avenir structurera encore plus les formations proposées à l'USTL.

L'enquête montre aussi le maintien, voire l'amélioration, de la qualité de l'insertion professionnelle de nos diplômés : parmi ceux entrés dans la vie active, trois sur quatre ont un emploi CDI ; parmi les diplômés en emploi, trois sur quatre sont cadres. Cependant l'insertion professionnelle des diplômés varie sensiblement selon les filières et les catégories de diplômés.

J'invite donc les responsables de filière à prendre connaissance de l'évaluation des formations que nous transmet le marché du travail car, si cette évaluation est tributaire de facteurs extérieurs au fonctionnement pédagogique, c'est celle qui compte en premier lieu pour les diplômés quand ils quittent l'USTL.



Patrick CARON

Vice-Président chargé des formations

Bref sur l'étude

La population étudiée compte 3338 diplômés de l'USTL ayant les caractéristiques suivantes :

- ils ont été inscrits pour la dernière fois à l'USTL en 1999/2000 en 2ème ou 3ème cycle, hors écoles d'ingénieurs (mais ont pu continuer ensuite leurs études dans un autre établissement),
- ils ont obtenu un diplôme égal ou supérieur à Bac+3 à l'USTL (en 2000 pour les docteurs, en 2000 ou avant pour tous les autres),
- ils ont la nationalité française ou sont de nationalité étrangère en ayant obtenu un baccalauréat en France.

L'enquête a été menée entre mars et septembre 2003, d'abord par voie postale puis par voie téléphonique. Le taux de réponse est de 75%.

L'étude a pour objet d'appréhender le niveau d'études atteint à l'USTL et après l'USTL par l'ensemble des diplômés sortis en 2000 ainsi que leur insertion professionnelle.

Eric GRIVILLERS
Responsable de l'étude

Francis GUGENHEIM
Directeur de l'OFIP

N°24

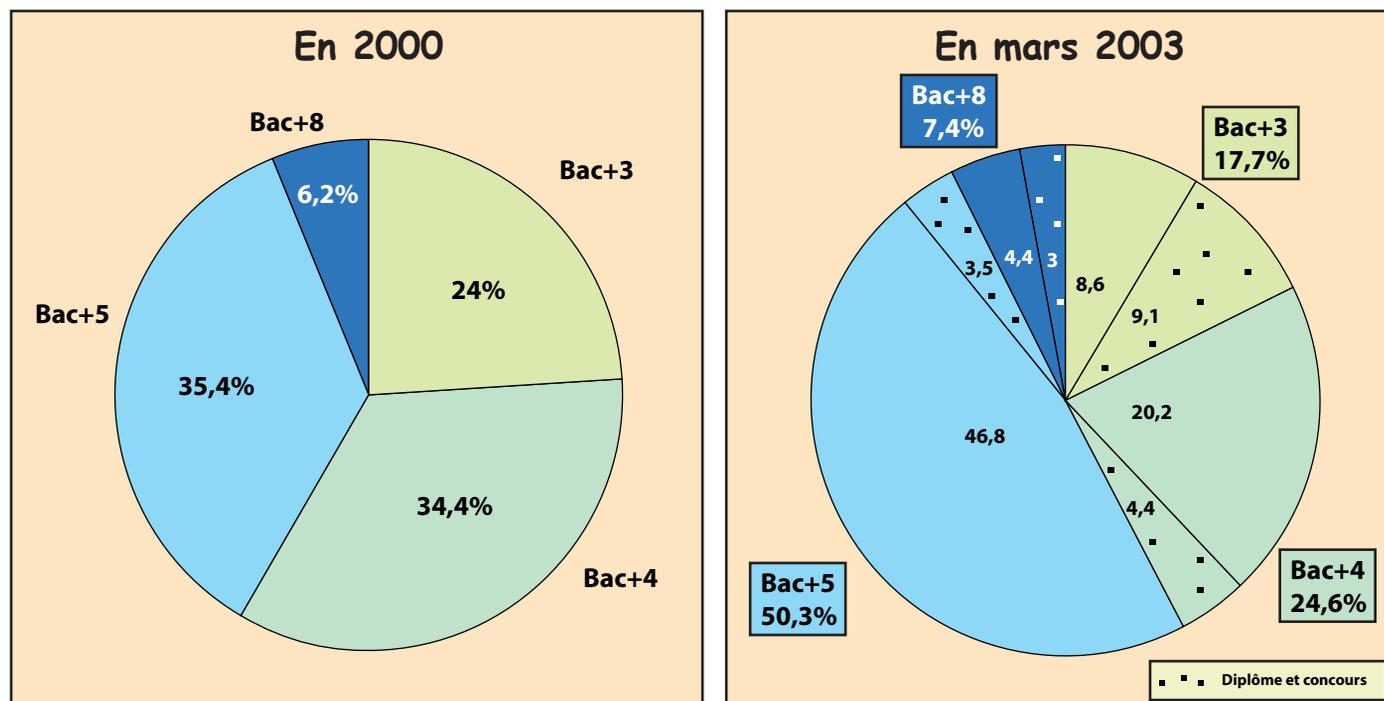
Janvier 2004

Le devenir en mars 2003
des diplômés Bac+3 à Bac+8
sortis en 2000 de l'USTL

NIVEAUX DES DIPLÔMES OBTENUS EN 2000 ET EN MARS 2003

Le niveau obtenu par les diplômés sortis de l'USTL en 2000 est pour 58% d'entre eux un niveau inférieur à Bac+5. En prenant en compte le fait que 4 diplômés sur 10 ont poursuivi des études dans un autre établissement après leur sortie de l'USTL, on remarque en mars 2003 que les proportions se sont inversées : désormais 58% ont atteint un niveau égal ou supérieur à Bac+5. Le niveau Bac+5 est privilégié par les étudiants, notamment l'obtention d'un DESS (cf. tableau de la page 3).

Si, par ailleurs, on prend également en compte les réussites aux concours de la fonction publique des diplômés de second cycle, concours qui dans 9 cas sur 10 sont de catégorie A et réclament en pratique une scolarité de deux ans après la Licence, on peut alors considérer que 7 diplômés sur 10 ont obtenu un diplôme ou une certification de niveau égal ou supérieur à Bac+5.



Taux de poursuite d'études des diplômés sortis de l'USTL en 2000

Octobre 2000	Octobre 2001	Octobre 2002	Mars 2003
40,7%	18,7%	8,9%	7,7%

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU EN MARS 2003 SELON LA DISCIPLINE

Dans tous les tableaux de ce document, la discipline prise en compte pour le classement des diplômés est celle du premier diplôme Bac+3 obtenu. Ainsi un étudiant dont le premier diplôme Bac+3 est une licence de Sciences économiques et qui termine ses études par un DESS de Sciences de gestion est considéré comme un étudiant de Sciences économiques.

Dans les *filières scientifiques* (SSM, ST SI, SNV), les catégories de diplômes obtenus varient fortement selon le secteur disciplinaire. Ainsi, les diplômés de Mathématiques privilégient l'obtention d'un concours après un diplôme de second cycle (le plus souvent une Licence), tandis que ceux d'Electronique - génie électrique privilégient l'obtention d'un DESS ou d'un Doctorat. Pour les diplômés d'Informatique, la Maîtrise IUP et le DESS constituent des niveaux de sortie d'importance voisine. Dans tous les autres secteurs disciplinaires scientifiques, le DESS est le diplôme le plus fréquemment obtenu.

Dans les *filières de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et de Sciences Économiques-Gestion (SEG)*, les différences sont moins tranchées. Le DESS est le diplôme le plus attractif sauf en Sciences de l'éducation où la Licence est le diplôme privilégié et en Sciences de gestion où les diplômes professionnalisés de niveau Bac+4 (MST et Maîtrise IUP) sont aussi attractifs que le DESS.

Discipline	Diplôme le plus élevé en 2003										Total du tableau	
	Licence	Licence et concours	Maîtrise	Maîtrise et concours	Maîtrise IUP et MST	DESS	DEA	Ecole	Doctorat	%	N	
Mathématiques	9,5	38,9	4,5	15,2	0,4	24,5	4,1	0,4	2,5	100%	241	
Physique	10,1	8,3	5,3	11,7	1,1	36,2	9,2	3,9	14,2	100%	205	
Chimie	3,7	4,5	8,3	3,7	2,3	42,7	12,6	6,7	15,5	100%	160	
S/Total SSM	8,3	20,0	5,8	10,6	1,2	33,0	8,1	3,3	9,7	100%	606	
Mécanique	10,6	9,3	7,4	18,6	0,0	22,4	3,7	22,4	5,6	100%	86	
Informatique	6,5	0,0	10,0	0,5	39,5	35,0	3,0	0,0	5,5	100%	200	
Electronique génie électrique	6,1	8,3	4,8	3,3	0,0	51,0	4,8	1,2	20,5	100%	133	
Sc. et technologie industrielles	8,7	3,7	1,9	4,2	23,1	44,8	5,3	5,9	2,4	100%	148	
S/Total ST SI	7,6	4,2	6,3	4,9	19,9	39,3	4,2	5,3	8,3	100%	567	
Sc. de l'univers	5,2	1,7	5,2	3,5	13,2	42,4	16,0	7,3	5,5	100%	69	
Sc. de la vie	7,8	12,4	18,4	5,1	0,9	30,3	11,5	4,1	9,5	100%	668	
S/Total SNV	7,5	11,4	17,2	5,0	2,1	31,4	11,9	4,4	9,1	100%	736	
Géographie et aménagement	10,6	14,9	6,5	5,7	4,3	41,9	10,5	0,7	4,9	100%	173	
Sociologie et ethnologie	24,3	8,9	16,0	1,0	1,0	39,9	7,0	1,0	0,9	100%	156	
Sc. de l'éducation	46,9	21,7	13,2	1,2	3,8	6,0	4,8	1,2	1,2	100%	116	
S/Total SHS	24,9	14,5	11,6	2,9	3,0	31,8	7,8	1,0	2,5	100%	445	
Sc. économiques	6,5	3,9	14,9	1,7	7,0	47,3	9,6	4,3	4,8	100%	307	
Sc. de gestion	1,4	0,0	7,5	0,4	41,6	42,2	1,7	5,2	0,0	100%	419	
S/Total SEG	3,6	1,7	10,6	1,0	27,0	44,3	5,0	4,8	2,0	100%	726	
AES, Droit, Sc. po.	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	89,7	3,7	0,0	5,1	100%	108	
LLSH hors USTL ¹⁾	2,1	0,0	0,0	0,0	2,2	89,1	2,4	0,0	4,2	100%	67	
ST SI - SEG (Ecoles)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	41,5	1,7	7,2	49,5	100%	82	
Ensemble	8,6	9,1	9,7	4,4	10,4	39,4⁽²⁾	7,2⁽³⁾	3,8	7,4⁽⁴⁾	100%	3338	

1) Lettres, Langues et Sciences humaines non enseignées à l'USTL.

2) Dont 2,5% avec obtention d'un concours de la fonction publique.

3) Dont 1% avec obtention d'un concours de la fonction publique.

4) Dont 3% avec obtention d'un concours de la fonction publique.

Présentation des disciplines

Les disciplines sont celles de la nomenclature SISE (système d'information et de suivi des étudiants) du ministère de l'éducation nationale, sauf pour les IUP GMI et MIAGE et les licences pluridisciplinaires de Sciences et technologies et Génie civil*.

La discipline SSM (Sciences et Structures de la Matière) regroupe les secteurs disciplinaires suivants : Mathématiques (dont la licence pluridisciplinaire Mathématiques et Sciences physiques), Physique (dont Sciences physiques) et Chimie (dont Physicochimie et économie de l'énergétique).

La discipline ST SI (Sciences et Technologie, Sciences pour l'Ingénieur) regroupe les secteurs disciplinaires suivants : Mécanique et génie mécanique (dont Technologie mécanique), Informatique (dont MIAGE), Electronique, génie électrique et Sciences et technologie industrielles (dont Génie civil, Mesures et contrôle, Sciences de la production industrielle).

La discipline SNV (Sciences de la Nature et de la Vie) regroupe les secteurs disciplinaires suivants : Sciences de l'univers et Sciences de la vie (dont la licence pluridisciplinaire Biologie-Géologie).

La discipline SHS (Sciences Humaines et Sociales) regroupe les secteurs disciplinaires suivants : Géographie et Aménagement, Sociologie (dont Démographie), Ethnologie et Sciences de l'éducation.

La discipline SEG (Sciences Économiques-Gestion) regroupe les secteurs disciplinaires suivants : Sciences économiques (dont Économétrie) et Sciences de gestion.

* GMI et MIAGE sont rattachés à Informatique (et non, respectivement, à Mathématiques et à Sciences de gestion) ; les licences pluridisciplinaires Mathématiques et Sciences physiques et Biologie-Géologie sont respectivement rattachées aux Mathématiques et Sciences de la Vie (et non à Sciences et technologie industrielles) ; Génie civil est rattaché, en raison de ses faibles effectifs, à Sciences et technologie industrielles.



SITUATION PROFESSIONNELLE EN MARS 2003

En mars 2003, 85% des étudiants qui ont quitté l'USTL en 2000 sont en emploi : 70% avec un contrat à durée indéterminée ou un statut de fonctionnaire ("En emploi CDI" dans les tableaux) et 15% avec un contrat à durée déterminée ; 8% sont à la recherche d'un emploi et 7% sont toujours en études.

Dans les *filières scientifiques*, les diplômés les plus souvent en emploi CDI et les moins souvent à la recherche d'un emploi sont ceux de Mathématiques et d'Informatique. Les diplômés les plus souvent en emploi CDD et à la recherche d'un emploi sont ceux des Sciences de la vie, de Chimie et de Mécanique.

Dans les *filières de Sciences Humaines et Sociales et de Sciences Économiques-Gestion*, les écarts portent moins sur les taux de recherche d'emploi que sur les types de contrat de travail : les diplômés de Sciences Économiques-Gestion sont plus souvent en emploi CDI que les diplômés de Sciences Humaines et Sociales.

Globalement, les diplômés de Sciences Économiques-Gestion sont dans une situation proche de celle des diplômés de sciences exactes (SSM et ST SI) alors que les diplômés de Sciences Humaines et Sociales sont dans une situation proche de celle des diplômés de Sciences de la Nature et de la Vie.

La comparaison de la situation en mars 2003 des diplômés sortis en 2000 avec la situation en mars 1998 des diplômés sortis en 1995 montre que la situation des diplômés sortis en 2000 est plutôt meilleure. Pour les diplômés qui ont arrêté leurs études dès leur sortie de l'USTL en 2000 (et qui représentent 59% de la cohorte prise en compte), le marché de l'emploi était en effet plus favorable que pour les diplômés ayant arrêté leurs études en 1995.

Discipline	Situation en mars 2003	En emploi	En emploi	Recherche	En études	Total	Effectif
		CDI	CDD	emploi		%	N
Mathématiques		86,5	5,0	1,5	7,0	100%	241
Physique		69,3	9,8	10,7	10,2	100%	205
Chimie		59,1	15,7	16,4	8,8	100%	160
S/Total SSM		73,4	9,4	8,6	8,6	100%	606
Mécanique		62,2	17,4	11,1	9,3	100%	86
Informatique		90,2	4,1	4,1	1,6	100%	200
Electronique génie électrique		82,9	9,1	6,8	1,2	100%	133
Sc. et technologie industrielles		76,8	11,3	5,8	6,1	100%	148
S/Total ST SI		80,8	9,2	6,2	3,8	100%	567
Sc. de l'univers		66,0	14,4	5,2	14,4	100%	69
Sc. de la vie		53,5	22,8	10,2	13,5	100%	668
S/Total SNV		54,7	22,1	9,6	13,6	100%	736
Géographie et aménagement		58,1	28,5	6,4	7,0	100%	173
Sociologie et ethnologie		59,6	23,1	8,3	9,0	100%	156
Sc. de l'éducation		65,5	21,6	6,0	6,9	100%	116
S/Total SHS		60,5	24,8	6,8	7,9	100%	445
Sc. économiques		74,6	12,4	7,8	5,2	100%	307
Sc. de gestion		79,7	11,5	7,4	1,4	100%	419
S/Total SEG		77,5	11,9	7,6	3,0	100%	726
Ensemble sortants USTL 2000*		70,2	15,0	7,8	7,0**	100%	3338
Ensemble sortants USTL 1995*		66,1	17,8	9,1	7,0	100%	3059

* Y compris les disciplines Bac+3 non enseignées à l'USTL ; non compris diplômés au service national.

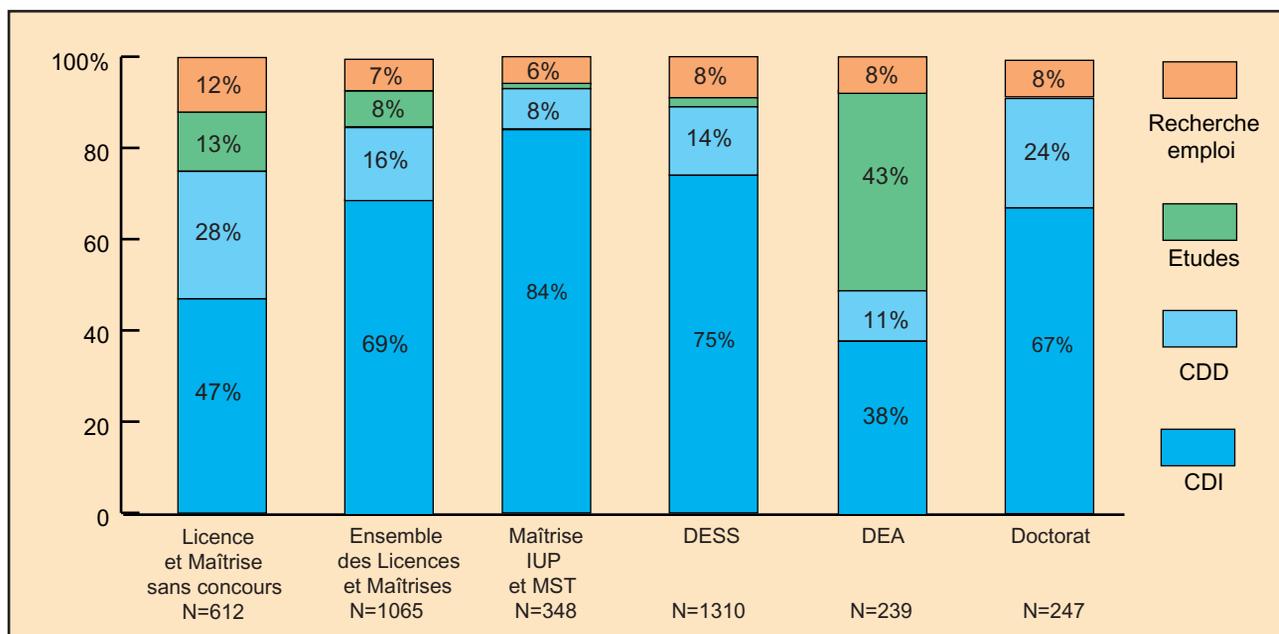
** Dont 5,5% en études à temps plein et 1,5% en études et emploi CDD. La situation "études et emploi CDI" (0,7%) est assimilée ici à la situation "emploi CDI".

SITUATION PROFESSIONNELLE SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ

En mars 2003, les diplômés des Maîtrises IUP et MST et les diplômés DESS sont les plus souvent en emploi CDI. Les diplômés DEA et les diplômés Licence ou Maîtrise non lauréats d'un concours de la fonction publique en complément de leur diplôme universitaire sont au contraire le moins souvent en emploi CDI.

Pour les diplômés DEA, le faible taux d'emploi CDI est d'abord lié à leur entrée moins fréquente sur le marché du travail en mars 2003 (43% sont en études, presque tous en doctorat).

Pour les diplômés de Licence et Maîtrise non lauréats d'un concours de la fonction publique, le faible taux d'emploi CDI signifie d'abord une insertion professionnelle plus difficile (taux d'emploi CDD et taux de recherche d'emploi élevés).



Note du graphe : les pourcentages inférieurs à 3% ne sont pas notés.

SITUATION PROFESSIONNELLE SELON LE SEXE

En mars 2003, la situation des femmes apparaît globalement voisine de celle des hommes.

Elle est pourtant meilleure (plus de CDI et moins de recherche d'emploi) pour les femmes issues des disciplines SSM, SNV et SEG et plutôt moins bonne pour celles issues des disciplines ST SI et SHS.

Discipline et sexe		Situation en mars 2003				Total	Effectif
		En emploi CDI	En emploi CDD	Recherche emploi	En études		
SSM	Hommes	70,9	8,6	11,8	8,7	100%	337
	Femmes	76,6	10,3	4,5	8,6	100%	269
ST SI	Hommes	82,3	9,0	6,3	2,4	100%	493
	Femmes	70,5	9,9	6,5	13,1	100%	74
SNV	Hommes	52,0	21,1	10,7	16,2	100%	330
	Femmes	56,8	22,9	8,9	11,4	100%	407
SHS	Hommes	61,1	27,9	3,9	7,1	100%	179
	Femmes	60,2	22,6	8,8	8,4	100%	265
SEG	Hommes	74,2	11,6	10,3	3,9	100%	316
	Femmes	80,2	11,9	5,6	2,3	100%	410
Ensemble*	Hommes	70,7	13,7	8,7	6,9	100%	1778
	Femmes	69,4	16,5	7,0	7,1	100%	1560

* Y compris les disciplines Bac+3 non enseignées à l'USTL.



CATÉGORIE PROFESSIONNELLE EN MARS 2003

75% des diplômés ont des emplois de "cadres et ingénieurs", 19% des emplois de la catégorie "professions intermédiaires" et 6% des emplois de la catégorie "employés".

Si les diplômés de ST SI et SSM sont le plus souvent "cadres et ingénieurs", les premiers le sont majoritairement en entreprise tandis que les seconds le sont autant en entreprise (ou association) que dans la fonction publique.

Les diplômés de SNV et SHS deviennent "cadres et ingénieurs" dans des proportions moins importantes, s'insérant eux aussi autant en entreprise (ou association) que dans la fonction publique.

Les diplômés de SEG sont dans une position catégorielle intermédiaire par rapport aux deux groupes de diplômés précédents et s'insèrent majoritairement en entreprise (ou association).

On observe que les femmes deviennent moins souvent "cadres et ingénieurs" que les hommes et plus souvent qu'eux "cadres de la fonction publique".

La comparaison avec l'enquête menée en 1998 auprès des diplômés sortis en 1995 montre que les diplômés sortis en 2000 sont plus souvent devenus cadres que ceux sortis en 1995 et que la part des "cadres et ingénieurs en entreprise" s'est accrue au détriment de celle des "cadres de la fonction publique" (qui sont des enseignants pour près de 9 sur 10 d'entre eux).

Discipline	Catégorie professionnelle (PCS INSEE)	Cadres et ingénieurs			Professions intermédiaires			Employés	Total du tableau	
		Fonction publique et coll. locale	Entreprise et association	Sous total	Fonction publique et coll. locale	Entreprise et association	Sous total		%	N
Mathématiques		62,0	25,8	87,8	6,8	3,6	10,4	1,8	100%	221
Physique		32,2	52,5	84,7	6,3	5,6	11,9	3,4	100%	162
Chimie		21,0	56,0	77,0	6,0	12,9	18,9	4,1	100%	119
S/Total SSM		42,6	41,6	84,2	6,6	6,4	13,0	2,8	100%	502
Mécanique		41,8	37,9	79,7	4,6	11,0	15,6	4,7	100%	68
Informatique		5,1	85,2	90,3	1,8	6,8	8,6	1,1	100%	189
Electronique génie électrique		29,2	61,6	90,8	5,2	4,0	9,2	0,0	100%	122
Sc. et technologie industrielles		10,8	66,8	77,6	2,6	19,0	21,6	0,8	100%	131
S/Total ST SI		17,1	69,4	86,5	3,1	9,2	12,3	1,2	100%	510
Sc. de l'univers		17,2	61,0	78,2	0,0	17,5	17,5	4,3	100%	55
Sc. de la vie		34,9	29,6	64,5	8,7	18,3	27,0	8,5	100%	510
S/Total SNV		33,1	32,7	65,8	7,9	18,2	26,1	8,1	100%	565
Géographie et aménagement		43,8	22,9	66,7	14,4	11,6	26,0	7,3	100%	173
Sociologie et ethnologie		20,8	34,1	54,9	14,4	15,8	30,2	14,9	100%	156
Sc. de l'éducation		36,8	19,0	55,8	31,4	2,9	34,3	9,9	100%	116
S/Total SHS		34,1	25,7	59,8	18,8	10,8	29,6	10,6	100%	445
Sc. économiques		18,7	52,5	71,2	4,1	10,6	14,7	14,1	100%	307
Sc. de gestion		5,3	63,5	68,8	3,5	22,2	25,7	5,5	100%	419
S/Total SEG		10,8	59,0	69,8	3,7	17,5	21,2	9,0	100%	726
Ensemble sortants 2000*		26,5**	48,0	74,5	6,9	12,5	19,4	6,1	100%	2842
Ensemble sortants 1995*		31,0**	38,0	69,0	8,4	17,1	25,5	5,5	100%	2570
Hommes		23,0	56,0	79,0	5,1	11,2	16,4	4,7	100%	1502
Femmes		30,6	39,0	69,6	8,9	13,9	22,8	7,6	100%	1340

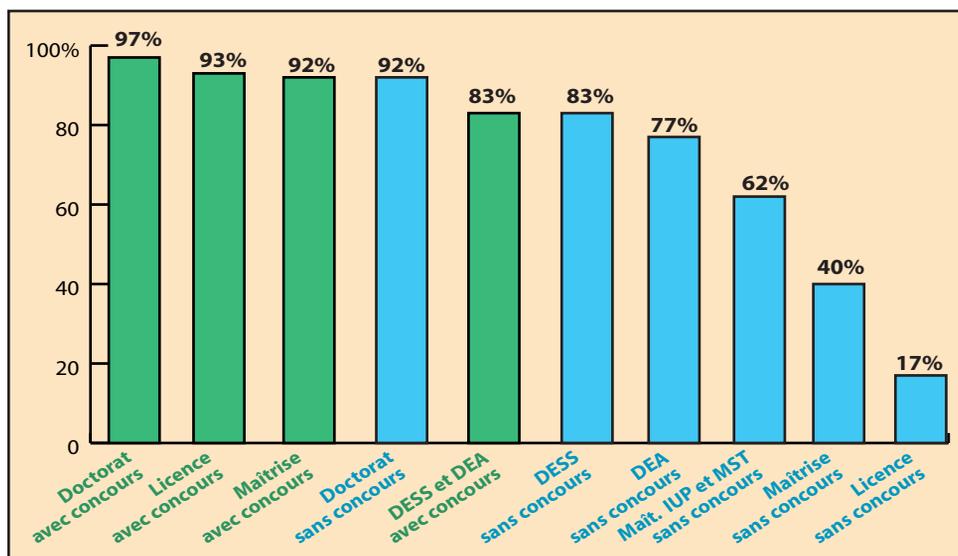
* Y compris les disciplines Bac+3 non enseignées à l'USTL.

** A la différence de l'INSEE, les professeurs des écoles sont classés comme les autres professeurs titulaires dans la catégorie des "cadres de la fonction publique" et non en "professions intermédiaires".

TAUX DE CADRES EN MARS 2003 SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ

L'obtention d'un concours de la fonction publique est un élément déterminant pour l'accès des diplômés de deuxième cycle à la catégorie "cadres".

Les diplômés de troisième cycle accèdent à cette catégorie dans des proportions importantes avec ou sans obtention d'un concours.



SALAIRE MENSUEL NET EN MARS 2003

Discipline	Salaire mensuel net			Total du tableau		Salaire médian*
	Moins de 1500 €	Entre 1500 et 1999 €	2000 € et plus	%	N	
Mathématiques	41,6	35,7	22,7	100%	186	1540
Physique	27,7	35,1	37,2	100%	139	1800
Chimie	23,6	46,9	29,5	100%	97	1800
S/Total SSM	32,9	38,2	28,9	100%	422	1670
Mécanique	18,3	40,0	41,7	100%	52	1810
Informatique	7,7	48,1	44,2	100%	155	1930
Electronique génie électrique	13,5	36,2	50,3	100%	100	1980
Sc. et technologie industrielles	15,2	46,4	38,4	100%	114	1810
S/Total ST SI	12,4	43,7	43,9	100%	421	1900
Sc. de l'univers	39,6	29,9	30,5	100%	42	1600
Sc. de la vie	47,4	36,8	15,8	100%	409	1500
S/Total SNV	46,6	36,2	17,2	100%	451	1500
Géographie et aménagement	50,8	22,5	26,7	100%	120	1490
Sociologie et ethnologie	54,8	26,6	18,6	100%	111	1440
Sc. de l'éducation	44,3	38,9	16,8	100%	75	1500
S/Total SHS	50,7	28,0	21,3	100%	305	1490
Sc. économiques	28,0	35,8	36,2	100%	232	1800
Sc. de gestion	21,7	42,5	35,8	100%	321	1830
S/Total SEG	24,3	39,7	36,0	100%	553	1800
Ensemble**	30,3	37,9	31,8	100%	2362	1700
Hommes	23,0	56,0	79,0	100%	1502	1800
Femmes	30,5	39,0	69,5	100%	1340	1540

Parmi les diplômés en emploi à temps plein en mars 2003, ceux de ST SI et SEG sont les mieux rémunérés, tandis que ceux de SNV et SHS sont les moins rémunérés. Les diplômés de SSM (dont 40% sont des fonctionnaires) sont dans une position intermédiaire : leur salaire est proche du salaire médian de l'ensemble des diplômés qui est de 1700 euros nets par mois.

Les femmes ont un salaire médian assez nettement inférieur à celui des hommes.

Diplôme le plus élevé	Salaire médian	N
Licence et Maîtrise sans concours	1400	339
Licence et Maîtrise avec concours	1450	370
DESS et DEA avec concours	1600	91
Maît. IUP et MST sans concours	1700	275
DESS sans concours	1900	951
DEA sans concours	1900	74
Doctorat avec concours	1990	82
Doctorat sans concours	2100	97

* Salaire qui divise la population en deux parties égales, 50% gagnent moins que le salaire médian, 50% gagnent plus.

** Y compris disciplines Bac+3 non enseignées à l'USTL.



LIEU D'EMPLOI EN MARS 2003

La métropole lilloise est le premier pôle d'emploi des diplômés de l'USTL : 35% des diplômés en emploi en mars 2003 y travaillent par rapport à 20% dans le reste du Nord-Pas-de-Calais, 20% en Ile de France, 20% dans les autres régions françaises et 5% à l'étranger.

Par ailleurs, on remarque que si 74% des diplômés sont originaires de la région Nord-Pas-de-Calais, 55% y travaillent, soit un écart de 19 points. Cet écart au détriment du lieu d'emploi dépasse 25 points pour les diplômés de Chimie, Mécanique, Sciences et Technologie Industrielle, alors qu'il est inférieur à 15 points pour les diplômés de Sociologie et Ethnologie et de Sciences de l'éducation.

La moindre attractivité du Nord-Pas-de-Calais concerne moins la métropole lilloise, pour laquelle il n'y a aucun écart entre la part des diplômés qui en sont originaires et la part de ceux qui y travaillent, que le reste de la région (39% des diplômés sont originaires du Nord-Pas-de-Calais, hors métropole lilloise, 20% y travaillent).

Les femmes travaillent plus souvent que les hommes dans le Nord-Pas-de-Calais car elles s'insèrent plus souvent qu'eux dans l'enseignement où l'offre d'emplois est d'abord régionale.

Discipline	Lieu d'emploi	Métropole lilloise	Autre Nord	Pas de Calais	Sous total	Ile de France	Autres régions	Etranger	Total		Part des originaires* du N. P.d.C.
									%	N	
Mathématiques		30,7	21,7	17,9	70,3	15,1	12,3	2,3	100%	212	87,1
Physique		28,5	12,0	12,7	53,2	25,9	17,1	3,8	100%	158	70,7
Chimie		33,3	9,6	4,4	47,3	22,8	18,4	11,4	100%	114	73,0
S/Total SSM		30,7	15,7	12,8	59,2	20,4	15,2	5,2	100%	485	77,7
Mécanique		31,7	0,0	9,5	41,2	23,8	31,7	3,3	100%	63	87,2
Informatique		61,5	6,0	0,5	68,0	14,5	11,5	6,0	100%	182	83,0
Electronique génie électrique		29,4	9,2	7,6	46,2	30,3	17,6	5,9	100%	119	68,4
Sc. et technologie industrielles		16,7	11,1	9,5	37,3	23,8	31,0	7,9	100%	126	63,8
S/Total ST SI		38,4	7,2	5,7	51,3	21,9	20,7	6,1	100%	489	75,3
Sc de l'univers		25,9	3,7	14,8	44,4	7,4	40,7	7,5	100%	54	69,1
Sc de la vie		27,0	12,8	8,1	47,9	19,1	28,0	5,0	100%	492	69,9
S/Total SNV		26,8	12,0	8,9	47,7	17,9	29,2	5,2	100%	546	69,8
Géographie et aménagement		20,8	17,4	15,3	53,5	15,3	25,7	5,5	100%	144	73,4
Sociologie et ethnologie		52,1	11,6	10,7	74,4	9,9	14,0	1,7	100%	121	84,0
Sc de l'éducation		36,6	28,0	22,6	87,2	3,2	8,6	1,0	100%	93	93,0
S/Total SHS		35,6	18,2	15,4	69,2	10,1	17,4	3,3	100%	358	82,2
Sc économiques		45,2	6,2	9,3	60,7	17,4	15,8	6,1	100%	259	79,5
Sc de gestion		38,6	7,9	6,3	52,8	25,7	17,5	4,0	100%	378	68,3
S/Total SEG		41,2	7,2	7,7	56,1	22,3	16,8	4,8	100%	637	73,0
Ensemble**		34,7	11,1	9,3	55,1	19,8	20,2	4,9	100%	2746	73,6
Hommes		34,0	9,3	9,1	52,4	21,9	20,0	5,7	100%	1455	74,5
Femmes		35,5	13,1	9,5	58,1	17,6	20,3	4,0	100%	1291	72,6

* Lieu d'origine : code postal des parents l'année de sortie de l'USTL.

** Y compris disciplines Bac+3 non enseignées à l'USTL.

Partenariat : Enquête réalisée dans le cadre d'une convention entre l'USTL et le Pôle Universitaire Européen Lille Nord-Pas-de-Calais pour une étude de l'ORES concernant les diplômés de la région avec la participation financière du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.